Ce dont il faut tenir compte lors des sorties à cheval

En toute sécurité dans le terrain

Les sorties en pleine nature font du bien à l'humain et à l'animal et représentent une bonne compensation au travail quotidien dans le manège. Néanmoins et afin que les sorties à cheval puissent représenter un véritable délassement, il convient de respecter quelques principes.

A l'écart du trafic routier, les cavaliers partagent le terrain avec les promeneurs, les VTT, les promeneurs de chiens, les adeptes du Nordic Walking, les machines agricoles et sylvicoles et d'autres personnes recherchant un délassement. En conséquence les égards et la prudence sont de mise – et cela s'applique aux deux parties. Le croisement se fait toujours au pas et un salut aimable n'est jamais inapproprié. La vitesse doit toujours permettre de s'arrêter sur le tronçon visible. Même sur les chemins équestres mentionnés explicitement comme tels, on ne peut exclure que des tiers s'y trouvent. Dans un tel cas, une communication objective sur les risques encourus est clairement plus utile que le fait de vitupérer sous l'emprise de l'émotion.

Règles de conduite lors de sorties en groupe

Lors de sorties en groupe, il est indispensable de respecter certaines règles pouvant être adaptées en fonction de l'harmonie et de l'accord au sein du groupe. Les sorties en groupe doivent être dirigées par un cavalier expérimenté montant un cheval expérimenté.

Ses instructions contribuent grandement à assurer la sécurité de tout le groupe et elles doivent donc être suivies. Un cavalier expérimenté devrait également se trouver à la queue du groupe pour surveiller celui-ci.

Lors de la répartition des positions des cavaliers au sein du groupe, il convient de veiller à ce qu'un cavalier inexpérimenté ou cheval inexpérimenté puisse monter à côté d'une paire cavalier-cheval expérimenté. Les changements d'allure ainsi que de positions doivent toujours être annoncés surtout pour des allures plus rapides que le pas.

Les changements de vitesse de tout le groupe sont annoncés au préalable par le chef du groupe, resp. annoncés par un geste de la main.

Le fait de respecter une distance minimale d'une longueur de cheval avec le cheval de devant permet d'éviter les blessures aux couronnes et aux tendons ainsi que les blessures dues aux ruades. Les chevaux qui ont tendance à ruer et/ou à mordre doivent être marqués par un ruban rouge noué dans la queue.

La vitesse doit toujours être adaptée à la paire cavalier/cheval la plus faible. Lorsque la composition du groupe est particulièrement hétérogène, il est recommandé de diviser le groupe en fonction des capacités de monte dans le cas où il est prévu d'adopter une cadence plus rapide.

Dans la circulation routière, des groupes plus importants de cavaliers doivent monter en formation; à partir de 12 chevaux, deux chevaux sont montés de front. Lorsqu'il s'agit de groupes importants, il faut s'assurer que les autres usagers de la route puissent dépasser les formations de cavaliers les unes après les autres en respectant une distance d'au moins 25 mètres entre chaque formation.

Et ici également, il faut veiller à ce que les chevaux et/ou les cavaliers inexpérimentés puissent se tenir aux côtés d'une paire cheval/cavalier expérimentée.

Lors de sorties en groupe, il est indispensable de respecter certaines règles pouvant être adaptées en fonction de l'harmonie et de l'accord au sein du groupe.

Photos: SPAA, A. Nido

Des chevaux peuvent être préparés à affronter diverses situations et divers stimuli par l'entremise d'exercices dans le terrain.

Maîtriser les défis du terrain

Contrairement à l'équitation en halle ou dans le manège, les stimuli de l'environnement atteignent le cheval de plein fouet. Pour l'animal craintif qu'est le cheval, il est vital de déceler la plus petite modification dans son environnement afin de pouvoir échapper aussi vite que possible aux prédateurs. « Tout d'abord détaler – et réfléchir ensuite ! » est un comportement absolument naturel.

Plus grande est la confiance que le cheval a dans son cavalier et plus il sera détendu dans le terrain. Un comportement clair, calme et sûr du cavalier est donc important. En tant que cavalier, vous devez examiner la situation avec les yeux d'un animal craintif prêt à prendre la fuite et signaler à votre cheval que vous avez vu le danger, que vous le considérez comme inoffensif et que vous maîtrisez la situation.

Des chevaux inexpérimentés peuvent être préparés à affronter diverses situations et divers stimuli par l'entremise d'exercices au sol. Le fait de passer sur une bâche en plastique peut par exemple servir de préparation pour traverser une flaque d'eau. Des rencontres effectuées dans un environnement calme et contrôlé avec un vélo, une voiture ou un tracteur permettent de préparer le cheval aux défis du trafic routier. Dans ce contexte, le mot-clé est la désensibilisation – à savoir soumettre sciemment le cheval à des stimuli étrangers et l'aider à ce qu'il ne les considère pas comme des dangers devant lesquels il faut fuir.

Un cheval calme et habitué à être monté dans le terrain peut permettre de transmettre à de jeunes chevaux inexpérimentés l'assurance nécessaire pour maîtriser les situations difficiles. Un cavalier est apte à monter dans le terrain lorsqu'il maîtrise toutes les allures avec son cheval, qu'il dispose d'une assiette lui permettant de maîtriser le cheval sans l'aide des rênes et d'une assise en selle suffisamment stable pour ne pas être désarçonné lors d'une éventuelle réaction de frayeur du cheval.

Un cavalier de terrain expérimenté peut aider un cavalier peu sûr à acquérir la routine nécessaire lors d'une sortie et conduire le cheval à la main lors de situations à risque.

Il est évident qu'un bon équipement de protection bien adapté et approprié vous protège également dans le terrain. Un article publié dans le « Bulletin » n° 8/2011 s'était penché sur les aspects dont il faut tenir compte en matière d'équipements de protection. *Cornelia Fürst*

A l'écart du trafic routier, les cavaliers partagent le terrain avec les promeneurs, les VTT, les promeneurs de chiens etc. En conséquence les égards et la prudence sont de mise. Le croisement se fait toujours au pas et un salut aimable n'est jamais inapproprié.

D'autres informations:

Service de prévention des accidents dans l'agriculture, SPAA, Grange-Verney, 1510 Moudon, tél. 021 557 99 18, e-mailspaa@bul.ch, Internet www.bul.ch